

1. *Débitrice:* **Rue de l'Union Immobilier SA**, c/o Me J. de Gautard, Simplon 40, 1800 **Vevey**
2. *Remarques:* Convocation à l'assemblée des créanciers (art. 301 L.P.)
Le commissaire au sursis: J.-C. Chaignat, Breveté préposé OPF Vaud, case postale 50, 1055 Froideville
L'assemblée des créanciers est fixée le: jeudi 19 août 2004 à 16h, dans les locaux de l'UBS SA Baumettes 23, 1020 Renens
Dépôt des pièces: les créanciers peuvent prendre connaissance des pièces durant les 20 jours précédant l'assemblée des créanciers, soit dès 28 juillet 2004, au bureau du commissaire. J.-C. Chaignat, 1055 Froideville et à l'Office des Poursuites de Vevey, rue de la Madeleine 39, 1800 Vevey.

J.-C. Chaignat
1055 Froideville

(02373984)